

Les horaires d'ouverture des guichets des centres des finances publiques du Pas-de-Calais seront aménagés à compter du 1^{er} septembre 2022.

A compter de cette date, les services des impôts des particuliers, les trésoreries, les services de gestion comptable et les services de publicité foncière et d'enregistrement assureront l'accueil des usagers selon les modalités suivantes :

	Matin	Après-midi
	Avec ou sans RDV	Exclusivement sur RDV
Lundi	8h30-12h15	13h30-15h30
Mardi	8h30-12h15	13h30-15h30
Mercredi	8h30-12h15	
Jeudi	8h30-12h15	13h30-15h30
Vendredi	8h30-12h15	13h30-15h30